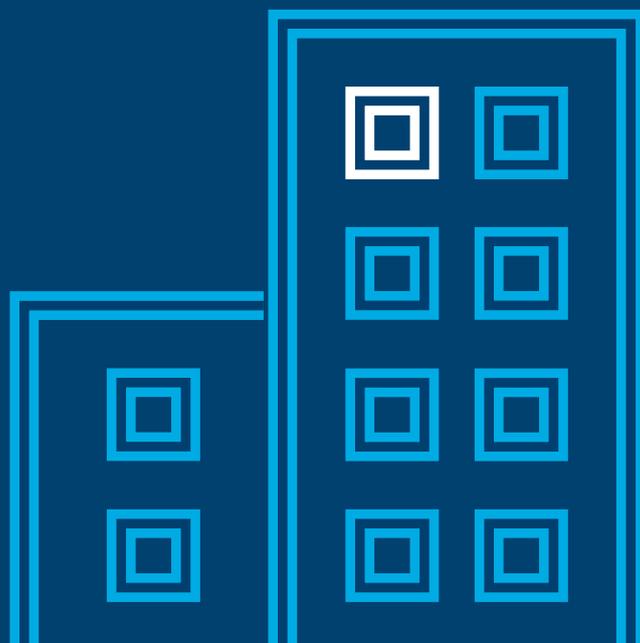


Enquête 2024

Conditions de vie et de santé des étudiants des universités et écoles rennaises

Le logement étudiant

L'autonomie au risque des difficultés financières



Volet 3

Le logement étudiant, l'autonomie au risque des difficultés financières

Depuis 2014, les observatoires des deux universités rennaises réalisent tous les trois ans une enquête auprès des étudiants sur leurs conditions de vie, d'études et de santé. Cette enquête s'inspire de celle de l'observatoire national de la vie étudiante (OVE) et permet de mieux connaître le profil des étudiants, leurs modes de vie, leurs projets et les difficultés qu'ils rencontrent. Pour cette 4e édition, l'enquête a été élargie aux antennes délocalisées de Saint-Malo, Saint-Brieuc et Lannion.

Ainsi en 2024, 42 056 étudiants des universités de Rennes, Rennes 2, de l'IEP et de l'ENS ont reçu un questionnaire en ligne. Parmi eux, 10 833 étudiants ont répondu. Les résultats et analyses des données recueillies sont publiés sous forme de focus sur différentes thématiques.

→ Les temps étudiants

→ Les vulnérabilités étudiantes

→ Le logement étudiant

→ La santé des étudiants

→ Les moyens de transport et
de déplacement

Le logement, est une préoccupation importante pour les étudiants qui ont cessé d'habiter sous le toit familial, il représente notamment leur premier poste de dépense.

Comme le souligne E. Maunay (2016) : « L'accès à un logement autonome est l'un des passages obligés vers l'individualisation et l'insertion sociale des jeunes » (p 39).

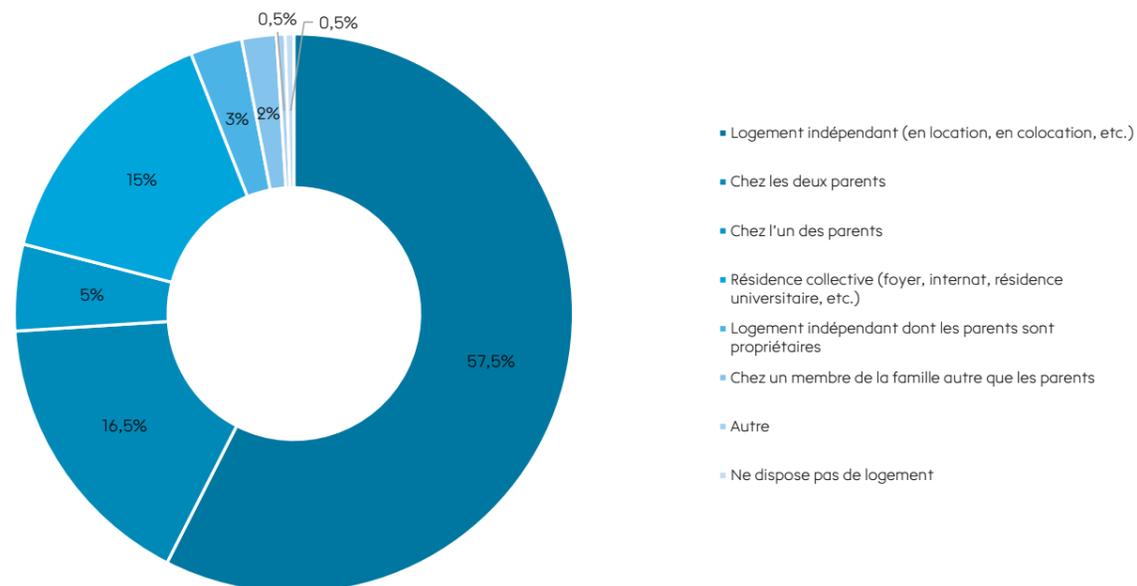
1. Diversité des modes de logement des étudiants

Entre 2017 et 2021, le pourcentage d'étudiants vivant en dehors du domicile parental pendant la période universitaire avait diminué passant respectivement de 78,5 % à 74,9 %. Les différentes périodes de confinement expliquaient en partie ce phénomène. En 2024, 78,5 % des étudiants ne vivent plus chez leurs parents et la typologie des logements qu'ils occupent est semblable à celle décrite en 2017. Ainsi, 57,5 % vivent dans un logement du parc locatif privé (en location ou en colocation) (contre 58,4 % en 2017), 15 % dans des résidences collectives (foyer, internat, résidence universitaire) (contre 15,6 % en 2017), 5,5 % sont hébergés par une tierce personne (amis, etc.) ou dans un logement appartenant aux parents ou à l'un des deux

(contre 4,6 % en 2017) et 0,5 % ne dispose pas de logement (graphique 1).

Ce constat est similaire à celui de l'enquête nationale relative aux conditions de vie des étudiants à partir de laquelle F. Belghith, F. Bugeja-Bloch, M-P. Couto, O. Ferry et T. Patros (2024) indiquent que : « *Bien que les périodes de confinements successifs aient modifié pour un temps le rapport au logement avec des retours fréquents au domicile parental, il n'y a pas d'impacts à long terme, de sorte que les modes d'habitats de la population étudiante sont inchangés dans le temps long* » (p 8).

Graphique 1 : Typologie des logements étudiants rennais durant la période universitaire



Champ : Ensemble des répondants (n = 10 833)

Lecture : 57,5 % des étudiants déclarent vivre dans un logement indépendant

Les étudiants qui quittent le domicile parental pour effectuer leurs études, sont peu enclins à vivre au sein d'habitat dédié à la population étudiante (internats, foyers ou résidences universitaires). Seuls 15 % y résident. Dans l'enquête nationale conditions de vie 2023 menée par l'OVE, ce taux n'est que de 10%. De plus, prioritairement attribués sur critères sociaux, les logements en résidence collective accueillent plus de jeunes de moins de 21 ans (18 %), issus des classes sociales populaires (30,5 %), que de jeunes issus des classes sociales supérieures (5,5 %). Ces derniers vivent plus souvent chez leurs parents que les étudiants issus des classes sociales populaires (23 % contre 17 %). Les étrangers sont proportionnellement plus nombreux que les français à résider dans les logements dédiés aux étudiants (31,5 % contre 14,0 %) (tableau 1) dont 74 % sont des résidences universitaires du CROUS (graphique 2). Parce qu'ils sont situés à proximité des lieux d'études, voire intégrés aux campus, les logements collectifs accueillent les étudiants en fonction de leur formation.

Ainsi, parmi les étudiants vivant dans ces résidences collectives, près de deux étudiants sur trois de CPGE vivent en internat, sept étudiants sur dix d'IEP logent dans des résidences étudiantes hors CROUS, tandis que dans chacun des 5 grands domaines de formation de l'Université, plus de huit étudiants sur dix vivent dans une résidence ou une chambre universitaire du CROUS (tableau 2). Ne pas résider au domicile familial durant ses études varie en fonction des caractéristiques sociodémographiques et d'études.

Ainsi les femmes, les étudiants les plus âgés, ceux issus des classes sociales supérieures, de niveau d'études plus élevé, sont les plus enclins à se tourner vers une indépendance résidentielle. Ce constat est également observé au niveau national par F. Belghith et al. (2024) : « *l'autonomie résidentielle s'acquiert à mesure que les étudiantes et étudiants avancent en âge : à 18 ans, la moitié vit chez leurs parents. A partir de 19 ans, la décohabitation devient majoritaire et sa proportion dépasse les 75 % à partir de 23 ans* ».

Le logement étudiant : l'autonomie au risque des difficultés financières

Tableau 1 : Types de logement en fonction des variables sociodémographiques et niveau de diplôme

Variables	Modalités	Domicile des deux parents	Chez l'un des parents	Chez un membre de la famille autre que les parents	Logement indépendant dont les parents sont propriétaires	Logement indépendant (en location, en colocation, etc.)	Résidence collective (foyer, internat, résidence universitaire, etc.)	Ne dispose pas de logement	Autre
Sexe	Femmes	16,0 %	5,5 %	1,5 %	3,0 %	60,0 %	13,5 %	0,1 %	0,4 %
	Hommes	17,0 %	5,0 %	2,0 %	2,5 %	54,5 %	18,0 %	0,5 %	0,5 %
Age	Moins de 21 ans	23,0 %	7,0 %	1,5 %	3,0 %	47,0 %	18,0 %	0,2 %	0,3 %
	21-22 ans	15,0 %	5,5 %	1,0 %	3,0 %	62,0 %	13,0 %	0,1 %	0,4 %
	23 ans et plus	9,0 %	3,0 %	2,0 %	2,5 %	68,0 %	13,5 %	1,0 %	1,0 %
Origine sociale	Classe populaire	9,0 %	8,0 %	1,5 %	1,0 %	48,0 %	30,5 %	1,0 %	1,0 %
	Classe moyenne	17,5 %	5,0 %	1,5 %	3,0 %	59,0 %	13,5 %	0,1 %	0,2 %
	Classe supérieure	20,0 %	3,0 %	1,5 %	6,5 %	63,0 %	5,5 %	0,3 %	0,2 %
Nationalité	Français	17,0 %	5,5 %	1,5 %	3,0 %	58,5 %	14,0 %	0,1 %	0,3 %
	Etranger	7,5 %	3,0 %	5,0 %	1,0 %	48,0 %	31,5 %	3,0 %	1,0 %
Mode d'habitation	Cohabitants	76,0 %	24,0 %						
	Semi-décohabitants			2,0 %	5,0 %	72,0 %	20,0 %	0,1 %	1,0 %
	Décohabitants			2,0 %	3,0 %	75,0 %	19,0 %	0,5 %	0,5 %
Niveau d'études	Bac +1	22,0 %	7,0 %	2,0 %	2,5 %	47,0 %	19,0 %	0,2 %	0,3 %
	Bac +2	19,5 %	6,5 %	1,0 %	3,0 %	53,5 %	16,0 %	0,2 %	0,3 %
	Bac +3	16,0 %	5,0 %	1,5 %	3,0 %	62,0 %	12,0 %	0,4 %	0,1 %
	Bac +4	9,5 %	2,5 %	1,0 %	3,0 %	69,0 %	13,5 %	0,5 %	1,0 %
	Bac +5	9,0 %	3,0 %	2,0 %	2,5 %	69,0 %	13,0 %	0,5 %	1,0 %
Ensemble		16,5 %	5,0 %	1,5 %	3,0 %	58,0 %	15,0 %	0,5 %	0,5 %

Champ : Ensemble des répondants (n = 10 833)

Lecture : 16 % des étudiantes vivent au domicile des deux parents

Tableau 2 : Les résidences collectives en fonction du domaine de formation

Variables	Modalités	Résidence en chambre universitaire du CROUS	Autre résidence pour étudiants	Internat	Foyer (de type FJT)	Autre
Domaines de formation	ALLC	87,0 %	11,0 %		1,0 %	1,0 %
	SHS	82,0 %	14,5 %		3,0 %	0,5 %
	DEG	84,0 %	13,0 %		2,0 %	1,0 %
	SST	81,0 %	17,0 %		1,5 %	0,5 %
	STAPS	85,0 %	15,0 %			
	Paramédical	47,0 %	33,0 %		20,0 %	
	IEP	25,0 %	71,0 %		4,0 %	
	BUT	72,0 %	19,5 %		7,5 %	1,0 %
	Ingénieurs	54,0 %	39,5 %		6,5 %	
	Santé	64,0 %	33,0 %		1,5 %	1,5 %
	CPGE	21,0 %	17,0 %	62,0 %		
Ensemble		74,0 %	18,5 %	4,0 %	3,0 %	0,5 %

Champ : Ensemble des étudiants logeant dans les résidences collectives (n = 1 656)

Lecture : Parmi les étudiants résidant dans une résidence collective, 62 % des étudiants de CPGE vivent en internat

2. L'autonomie résidentielle : une conquête de l'indépendance

L'indépendance des étudiants s'acquiert au fil des années et la décohabitation marque la première étape de l'autonomie, définie par Emmanuelle Maunaye comme « *la capacité d'un individu à se donner sa propre loi, être pilote de sa vie* ».

Ainsi, au fur et à mesure de l'avancement dans le cursus, les exigences académiques plus importantes et spécifiques, impliquent parfois de se rapprocher du lieu d'études ou de partir étudier dans une autre ville. Si les étudiants de niveau bac+1 sont encore assez nombreux à loger chez leurs parents (29 %), ils ne sont plus que 12 % à bac+5. Ainsi, plus l'âge et le niveau d'études progressent et plus les étudiants tendent vers une indépendance résidentielle.

Les étudiants de nationalité étrangère sont de fait plus nombreux en décohabitation (83 %) et 6 % d'entre eux sont semi-décohabitants contre respectivement 40% et 37,5 % pour les étudiants français (cf. tableau 3).

Parallèlement à la progression dans leur cursus, le mode de vie des étudiants évolue vers une plus grande autonomie, marquée par un changement de situation familiale et de ressources propres (revenus d'activités rémunérées, aides publiques, etc.).

Si plus de six étudiants sur dix (61 %) vivent seuls durant leur année universitaire, ils sont un quart à vivre en colocation et 12,5 % à vivre en couple (graphique 3). Les changements de mode de vie se perçoivent davantage à partir de l'entrée en Master (Bac+4). En effet, 16% des répondants déclarent vivre en couple en Master 1 et ce taux atteint 20 % en Master 2, alors qu'il n'est que de 6,5 % chez les étudiants entrant en 1ère année de Licence (Bac+1).

La vie en couple varie en fonction des caractéristiques sociodémographiques (tableau 4). Ainsi, les femmes semblent prendre plus précocement leur indépendance résidentielle que les hommes et s'engagent plus tôt dans une vie de couple (14 % contre 11 %). Ce constat concerne également les étudiants issus des classes sociales populaires puisque 15 % d'entre eux vivent en couple contre 12% de ceux issus des classes sociales moyennes et 12,5 % des classes sociales supérieures.¹

Tableau 3 : Le mode d'habitation en fonction des caractéristiques sociodémographiques et du niveau d'études

Variables	Modalités	Cohabitants	Semi-décohabitants	Décohabitants
Sexe	Femmes	21,5 %	37,0 %	41,5 %
	Hommes	22,0 %	33,0 %	45,0 %
Age	Moins de 21 ans	29,5 %	44,5 %	26,0 %
	21-22 ans	21,0 %	36,0 %	43,0 %
	23 ans et plus	12,2 %	21,8 %	66,0 %
Origine sociale	Classe populaire	17,0 %	25,0%	58,0 %
	Classe moyenne	23,0 %	38,0%	39,0 %
	Classe supérieure	22,0 %	35,0 %	43,0 %
Nationalité	Français	22,5 %	37,5 %	40,0 %
	Etranger	11,0 %	6,0 %	83,0 %
Boursier	Oui	19,0 %	38,0 %	43,0 %
	Non	24,0 %	33,5 %	42,5 %
Niveau d'études	Bac+1	29,0 %	41,0 %	30,0 %
	Bac+2	25,5 %	38,5 %	36,0 %
	Bac+3	21,0 %	35,0 %	44,0 %
	Bac+4	12,0 %	29,0 %	59,0 %
	Bac+5	11,8 %	24,5 %	63,7 %
Ensemble		22,0 %	35,0 %	43,0 %

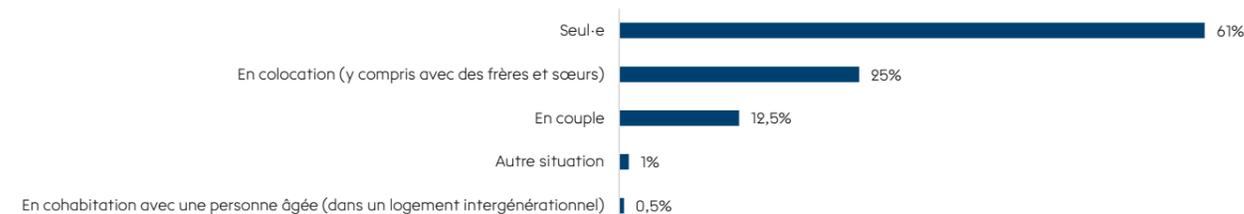
Champ : Ensemble des répondants (n = 10 833)

Lecture : 41,5 % des étudiantes sont décohabitantes

¹Les étudiants décohabitants sont « les étudiants ne vivant plus chez leurs parents et n'y retournant qu'un week-end par mois ou moins ». Les étudiants semi décohabitants sont « les étudiants ne vivant plus chez leurs parents mais y retournant au moins deux ou trois week -ends par mois ».

Le logement étudiant : l'autonomie au risque des difficultés financières

Graphique 2 : Les modes de vie des décohabitants



Champ : Etudiants ayant déclaré résider dans un logement indépendant, en résidence collective ou dans un autre type de logement (n = 8 249)

Lecture : Parmi les décohabitants et semi-décohabitants, 61 % des étudiants déclarent vivre seul dans un logement indépendant

Tableau 4 : Les modes de vie des décohabitants en fonction des caractéristiques sociodémographiques et du niveau d'études

Variables	Modalités	Seul	En couple	En colocation (y compris avec des frères et sœurs)	En cohabitation avec une personne âgée (dans un logement intergénérationnel)	Autre situation
Sexe	Femmes	58,0 %	14,0 %	26,0 %	1,0 %	1,0 %
	Hommes	65,0 %	11,0 %	22,5 %	0,5 %	1,0 %
Age	Moins de 21 ans	67,5 %	5,5 %	25,5 %	1,0 %	0,5 %
	21-22 ans	61,0 %	12,0 %	25,5 %	0,5 %	1,0 %
	23 ans et plus	54,0 %	20,5 %	23,5 %	1,0 %	1,0 %
Origine sociale	Classe populaire	62,0 %	15,0 %	21,0 %	0,5 %	1,5 %
	Classe moyenne	60,5 %	12,0 %	26,0 %	1,0 %	0,5 %
	Classe supérieure	61,0 %	12,5 %	25,5 %	0,5 %	0,5 %
Nationalité	Français	60,5 %	13,0 %	25,0 %	0,5 %	1,0 %
	Etranger	67,0 %	7,0 %	22,0 %	1,0 %	3,0 %
Mode d'habitation	Cohabitants					100 %
	Semi-décohabitants	66,0 %	7,5 %	25,0 %	1,0 %	0,5 %
	Décohabitants	56,5 %	17,0 %	25,0 %	0,5 %	1,0%
Niveau d'études	Bac+1	68,5 %	6,5 %	23,0 %	1,0 %	1,0 %
	Bac+2	62,0 %	10,5 %	26,0 %	0,5 %	1,0 %
	Bac+3	58,0 %	14,5 %	25,5 %	1,0 %	1,0 %
	Bac+4	56,0 %	16,0 %	26,5 %	0,5 %	1,0 %
	Bac+5	56,0 %	20,0 %	23,0 %	0,5 %	0,5 %
Domaine de formation	ALLC	52,0 %	15,0 %	32,0 %	0,5 %	0,5 %
	SHS	55,0 %	17,0 %	26,0 %	0,5 %	1,5 %
	DEG	67,0 %	12,5 %	19,5 %	0,5 %	0,5 %
	S&T	64,5 %	11,5 %	22,0 %	1,0 %	1,0 %
	STAPS	51,0 %	14,5 %	33,0 %	0,5 %	1,0 %
	Paramédical	60,0 %	15,0 %	23,0 %	1,0 %	1,0 %
	IEP	59,0 %	4,0 %	35,5 %	1,0 %	0,5 %
	BUT	72,0 %	7,0 %	19,5 %	1,0 %	0,5 %
	Ingénieurs	65,0 %	13,0 %	20,5 %	1,0 %	0,5 %
	Santé	59,5 %	13,0 %	26,5 %	0,5 %	0,5 %
CPGE	82,5 %	2,0 %	13,0 %	0,5 %	2,0 %	
Ensemble		61,0 %	12,5 %	25,0 %	0,5 %	1,0 %

Champ : Etudiants ayant déclarés résider dans un logement indépendant, en résidence collective ou dans un autre type de logement (n = 8 249)

Lecture : Parmi les décohabitants, 20,5 % des étudiants âgés de 23 ans et plus déclarent vivre en couple dans leur logement indépendant

3. Des difficultés de logement toujours en progression

Parmi les répondants, 16 % des étudiants déclarent avoir rencontré de grandes difficultés concernant leur logement. Ce taux est en nette progression par rapport à l'enquête de 2017 (10,3 %). Là encore ce résultat dépend des variables sociodémographiques, les femmes, les décohabitants, les étudiants les plus âgés (23 ans et plus) ainsi que ceux issus des classes sociales populaires sont les plus affectés (graphique 4). En termes de profil sociodémographique, les étudiants étrangers se démarquent tout particulièrement. En effet, ils sont 35 % à avoir été confrontés à des difficultés de logement (contre 15 % des étudiants français). Ces difficultés diffèrent selon le logement occupé. Ainsi, les étudiants vivant chez leurs parents

ou dans un logement dont ils sont propriétaires ou qui est la propriété de leur famille ou de proches sont moins exposés aux contraintes matérielles et moins soumis aux soucis financiers que les décohabitants (tableau 5). À l'inverse, les étudiants ne disposant pas de logement et ceux habitant dans des logements de type « autre » (Location de courte durée du type « airBnB », chez des amis) sont les plus nombreux à connaître des difficultés (respectivement 77% et 31%). Les occupants de résidences collectives et ceux habitant dans des logements indépendants se trouvent confrontés dans une moindre mesure à des difficultés de logement (respectivement 20% et 19%) (tableau 5).

Tableau 5 : Les difficultés de logement en fonction du type de logement occupé

Variables	Modalités	Non	Oui
Type de logement	Autre	69,0 %	31,0 %
	Chez l'un de mes parents	88,0 %	12,0 %
	Chez mes deux parents	95,0 %	5,0 %
	Chez un autre membre de ma famille (que mes parents)	87,0 %	13,0 %
	Dans un logement indépendant (en location, en colocation, etc.)	81,0 %	19,0 %
	Dans un logement indépendant dont les parents (ou un autre membre de la famille) sont propriétaires	97,0 %	3,0 %
	En résidence collective (foyer, internat, résidence universitaire, etc.)	80,0 %	20,0 %
	Je n'ai pas de logement	23,0 %	77,0 %
	Ensemble	84,0 %	16,0 %

Champ : Ensemble des répondants (n = 10 833)

Lecture : 20 % des étudiants vivant en résidence collective affirment avoir rencontré de grandes difficultés concernant leur logement.

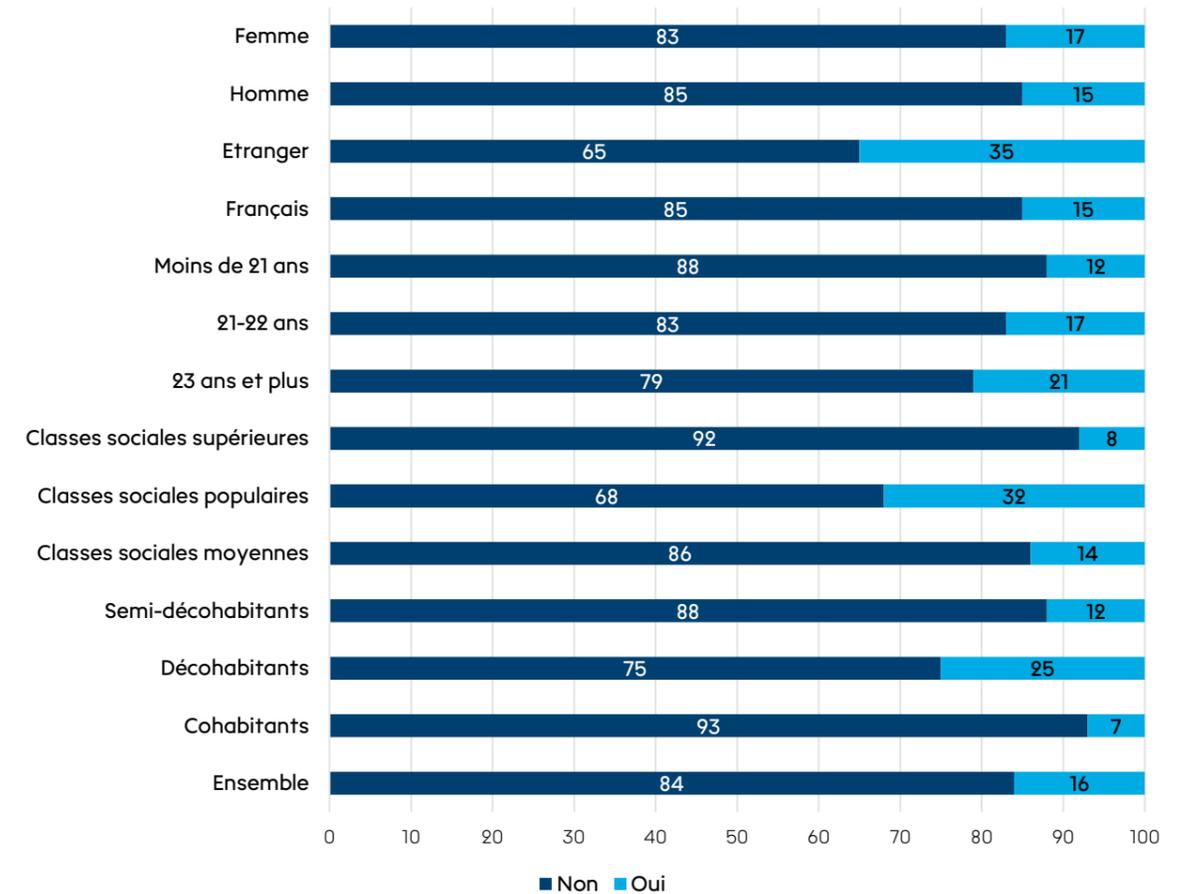
Parmi les principales difficultés rencontrées par rapport au logement, le coût excessif est mis en avant par plus d'un étudiant sur deux (57 %) notamment par ceux qui n'ont pas pu se loger à cause du prix de location (42 %) et par ceux qui logent au sein du parc locatif privé (36 %). Ce problème de loyer trop important est d'autant plus sensible qu'il correspond au premier critère de choix dans la recherche d'un logement. Les motifs d'insatisfaction sont contrastés en fonction du type de logement occupé. C'est également un des facteurs d'insatisfaction des étudiants décohabitants en particulier pour ceux logés dans le parc locatif privé (31 %) pour lesquels les loyers sont nettement plus élevés qu'en résidence collective (19% d'insatisfaits). Ce critère du coût de logement est la première préoccupation des étudiants lors de la recherche d'un logement et il constitue leur principal poste budgétaire de dépenses.

Les autres difficultés mentionnées concernent des problèmes de chauffage et d'insalubrité (avec respectivement 34 % et 32 %). Le manque d'espace touche plus d'un étudiant sur quatre (28 %) (graphique 5). Plus d'un quart des étudiants (26 %) vivant en résidence collective mentionnent comme principales difficultés le manque d'espace et le manque de chauffage (21 %) et 16 % ont souligné des problèmes d'insalubrité.



Le logement étudiant : l'autonomie au risque des difficultés financières

Graphique 3 : Les difficultés de logement en fonction de certaines caractéristiques sociodémographiques



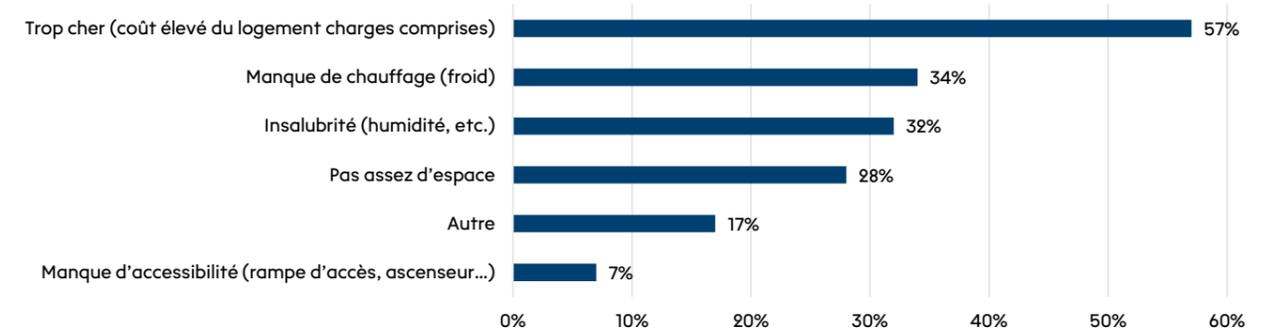
Question: Depuis la rentrée, concernant votre logement y compris si vous vivez chez vos parents, avez-vous rencontré de grandes difficultés?

Champ : Ensemble des répondants (n = 10 833)

Lecture : 32% des étudiants issus des classes sociales populaires déclarent avoir rencontré de grandes difficultés concernant leur logement.

Graphique 4 : Les types de difficultés de logement rencontrées

(% > 100 %, plusieurs réponses possibles)



Champ : Ensemble des répondants ayant connu des difficultés de logement (n = 1 748)

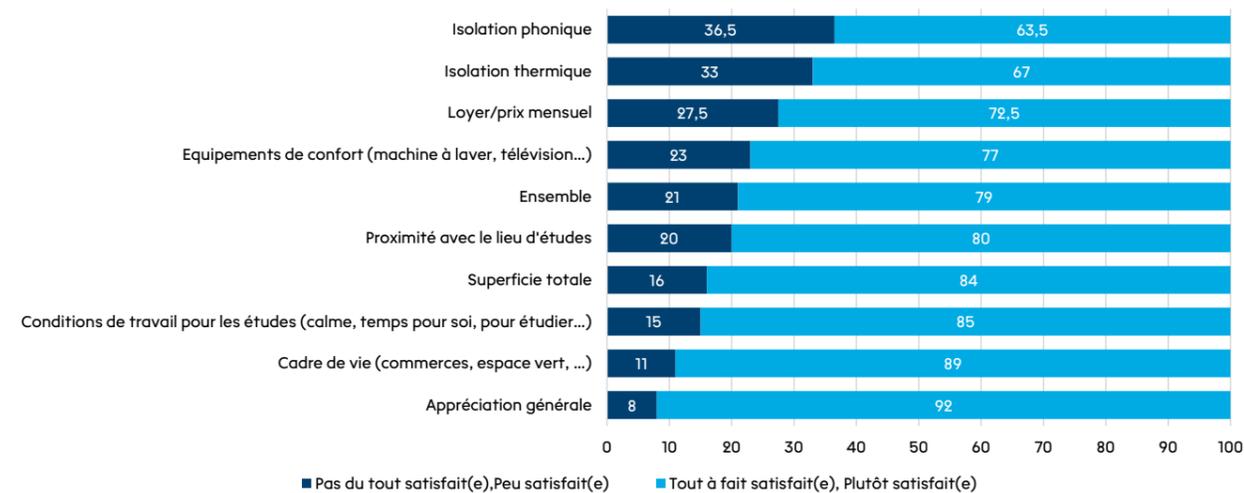
Lecture : 57 % des étudiants considèrent que le logement occupé est trop cher.

4. L'avis des étudiants sur le logement occupé

De manière générale, plus de neuf étudiants sur dix (92 %) sont satisfaits du logement qu'ils occupent pendant la période universitaire (graphique 6). Ce taux de satisfaction est proche de celui mesuré avant la période COVID en 2017 (91,3 %). En 2024, les étudiants vivant chez leurs parents ou chez l'un d'eux sont plus souvent satisfaits (92,6%) de leur logement que les semi-décohabitants (92 %) et les décohabitants (90 %). Le taux de satisfaction varie significativement en fonction du type de logement occupé. Ainsi, les étudiants logés en résidences collectives semblent très satisfaits de la proximité de leur logement avec leur lieu d'études (89%) alors que ce taux n'est que de 60 % chez les étudiants cohabitants, contre 84 % pour ceux en location dans le parc locatif privé.

Les étudiants qui ne disposent pas d'un logement individuel ou résidant en logement collectif sont les plus critiques par rapport à leur logement. Ils ont un taux d'insatisfaction générale nettement supérieur à la moyenne respectivement 72 % et 12 % contre 8 % de moyenne. Si de manière générale les étudiants apprécient plus spécifiquement le cadre de vie (89 %), les conditions de travail pour les études (calme, temps pour soi, pour étudier, etc.) (85 %), la superficie totale (84 %) et la proximité avec le lieu d'études (80 %). Leurs critiques portent essentiellement sur quatre critères : l'isolation notamment phonique (36,5 % d'insatisfaits) et thermique (33 % d'insatisfaits), le prix du loyer (27,5 % d'insatisfaits) et l'équipement de confort (23 % d'insatisfaits).

Graphique 5 : Appréciation des étudiants sur les différents aspects de leur logement



Champ : Ensemble des répondants (n = 10 833)

Lecture : 89 % des étudiants sont plutôt voire tout à fait satisfaits du cadre de vie de leur logement.

Les étudiants ne disposant pas d'un logement et contraints de vivre chez des amis ou en location de courte durée, ceux vivant en résidence collective ou en logement indépendant semblent davantage impactés par les problèmes d'isolation avec respectivement 61 %, 33 % et 39 % d'insatisfaits de l'isolation thermique de leur logement et 71,4 %, 45 % et 41 % d'insatisfaits de l'isolation phonique de leur logement (tableau 6).

En effet, les résidents de logements collectifs semblent davantage confrontés aux problèmes de voisinage ou d'environnement bruyants. Les nuisances sonores affectent aussi les colocataires puisqu'un étudiant sur deux vivant en colocation (51 %) déclare faire face à un environnement bruyant durant son année universitaire.



Tableau 6 : Evolution des taux de satisfaction sur quatre critères de logement en fonction de certaines caractéristiques sociodémographiques et du type de logement occupé

Variables	Modalités	Loyer/prix mensuel		Isolation phonique		Isolation thermique		Equipement de confort	
		Peu ou pas du tout satisfait	Plutôt ou tout à fait satisfait	Peu ou pas du tout satisfait	Plutôt ou tout à fait satisfait	Peu ou pas du tout satisfait	Plutôt ou tout à fait satisfait	Peu ou pas du tout satisfait	Plutôt ou tout à fait satisfait
Mode d'habitation	Cohabitants	16,0 %	84,0 %	14,0 %	86,0 %	11,0 %	89,0 %	2,0 %	98,0 %
	Semi-décohabitants	23,0 %	77,0 %	41,0 %	59,0 %	34,0 %	66,0 %	28,0 %	72,0 %
	Décohabitants	32,0 %	68,0 %	41,0 %	59,0 %	39,0 %	61,7 %	26,0 %	74,0 %
Nationalité	Français	26,5 %	73,5 %	36,0 %	64,0 %	32,0 %	68,0 %	22,0 %	78,0 %
	Etranger	41,0 %	59,0 %	40,0 %	60,0 %	36,0 %	64,0 %	36,0 %	64,0 %
Domaine de formation	Domicile des parents ou de l'un d'eux	16,0 %	84,0 %	14,0 %	86,0 %	11,0 %	89,0 %	2,0 %	98,0 %
	Domicile d'un autre membre de la famille	21,0 %	79,0 %	19,0 %	81,0 %	13,0 %	87,0 %	10,0 %	90,0 %
	Propriété des parents	11,0 %	89,0 %	22,0 %	78,0 %	21,0 %	79,0 %	13,0 %	87,0 %
	Logement indépendant (location, colocation)	31,0 %	69,0 %	41,0 %	59,0 %	39,0 %	61,0 %	24,0 %	76,0 %
	Résidence collective	19,0 %	81,0 %	45,0 %	55,0 %	33,0 %	67,0 %	44,0 %	56,0 %
	Pas de logement	80,0 %	20,0 %	71,0 %	29,0 %	61,0 %	39,0 %	58,0 %	42,0 %
	Autre	28,0 %	72,0 %	40,0 %	60,0 %	26,0 %	74,0 %	39,0 %	61,0 %
Ensemble		27,5 %	72,5 %	36,5 %	63,5 %	33,0 %	67,0 %	23,0 %	77,0 %

Champ : Ensemble des répondants (n = 10 833)

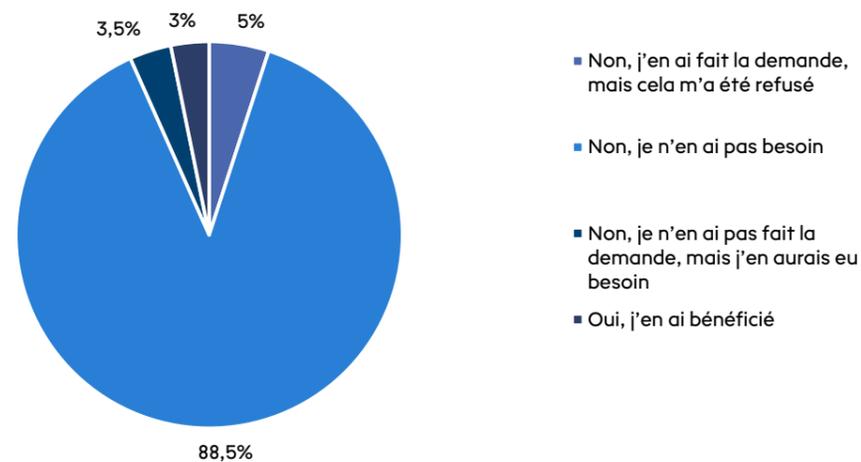
Lecture : 81 % des étudiants en résidence collective déclarent être plutôt voire tout à fait satisfaits du loyer de leur logement.

5. Focus sur les étudiants ayant bénéficié d'un hébergement d'urgence

La pénurie de logement, la précarité étudiante, les difficultés familiales, sociales ou financières sont autant de facteurs auxquels un étudiant peut être confronté et le conduire à se retrouver sans logement. En 2024, 11,5 % des étudiants étaient susceptibles de bénéficier d'un hébergement d'urgence. Parmi eux, 5 % ont vu leur demande de logement d'urgence déboutée, 3,5 % n'ont pas fait de demande mais en aurait eu besoin et 3 % des étudiants ont bénéficié d'un logement d'urgence durant leur année universitaire (graphique 6).

Les bénéficiaires de ce type d'hébergement sont souvent des femmes (58 %) ; des jeunes de moins de 21 ans (41,5 %) ; plus des deux tiers sont boursiers (67 %) ; de nationalité française (79 %) ; décohabitants (60 %) et plus d'un sur deux (57 %) est issu de classes sociales moyennes.

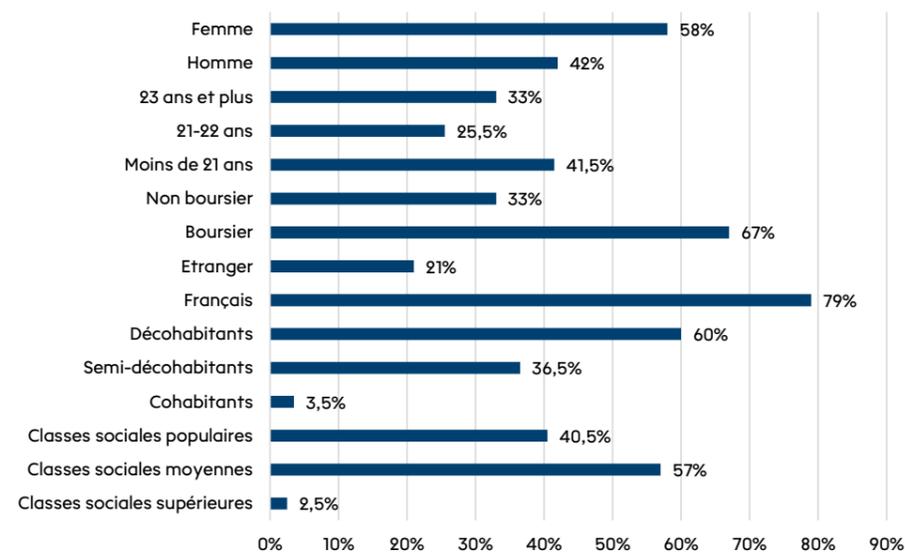
Graphique 6 : Avez-vous bénéficié d'un logement d'urgence (CROUS, SAMU social, ...) ?



Champ : Ensemble des répondants (n = 10 833)

Lecture : 88,5 % des étudiants affirment ne pas avoir eu besoin d'un logement d'urgence.

Graphique 7 : Les bénéficiaires d'hébergement d'urgence en fonction des caractéristiques



Champ : Ensemble des bénéficiaires de logement d'urgence (n = 351)

Lecture : Parmi les bénéficiaires d'hébergement d'urgence, 58 % étaient des femmes.

6. L'autonomie et les relations des étudiants avec leur famille ?

Si plus des trois quarts des étudiants (78 %) sont en situation de décohabitation partielle (semi-décohabitants) ou totale (décohabitants), ils ne sont pas forcément complètement indépendants vis-à-vis de leurs parents. L'indépendance, comme l'a décrite François de Singly, est « la capacité d'un individu à fonctionner sur le mode de l'autosuffisance [et à disposer] de ressources propres qui le rendent indépendant des autres ».

Vivre hors du foyer familial modifie la vie sociale et notamment ouvre plus de possibilités aux étudiants décohabitants de recevoir des amis ou de sortir. Cependant, si cette autonomie résidentielle leur permet de répondre favorablement aux sollicitations et invitations, les étudiants vivant dans leur propre logement maintiennent un lien très étroit avec leur famille comme le montre le tableau 8. Le rythme des retours au foyer familial des semi-décohabitants est très régulier et fréquent. En effet, plus d'un semi-décohabitant sur deux (53 %) rentre tous les week-ends chez ses parents ou 2 à 3 week-ends dans le mois (47 %). Les décohabitants sont moins nombreux à retourner chez leurs parents. Moins d'un tiers (31 %) d'entre eux rentre une fois par mois chez leurs parents et 45 % n'y vont jamais.

Cette fréquence régulière s'observe particulièrement parmi les étudiants inscrits dans les premières années universitaires. La progression dans les études entraîne un espacement des contacts avec la famille et la fréquence de retour chez les parents diminue en fonction du niveau d'études. Ainsi en L1, ils sont 35 % à retourner chez leurs parents tous les week-ends, en L3 ils ne sont plus que 22 % et en M2 ce taux chute à 11,5 % (tableau 8). Mais le retour vers le foyer parental reste cependant très régulier. En effet, 62 % des semi-décohabitants ou décohabitants continuent de rendre visite à leurs parents assez régulièrement. Cela permet de maintenir des liens étroits avec la famille.

A. Régnier-Loilier dans « les mondes étudiants » (OVE, 2011), souligne le fait que « la situation personnelle des étudiants explique cette plus ou moins grande fréquence des retours le week-end. Ainsi, un quart des étudiants ayant quitté le domicile parental et vivant seuls sans petit(e) ami(e) rentre chaque week-end, contre 18% de ceux ayant un(e) petit(e) ami(e) et seulement 5% des étudiants vivant en couple ».

Mais, la fréquence des visites au domicile parental est aussi probablement liée à l'importance de l'aide familiale dans la prise en charge du coût financier des études supérieures en général, et du logement en particulier. Dans un article consacré à l'autonomisation des étudiants à l'égard de leur famille, V. Cicchelli et V. Erlich (2000) distinguent « les étudiants totalement autonomes », « les étudiants autonomes pris en charge par leur famille » et « les étudiants hétéronomes ».

Pour V. Cicchelli et V. Erlich, « les autonomes pris en charge » et « les hétéronomes », se déclarent relativement redevables à leurs parents et par conséquent les études représentent peu ou prou « une affaire de famille ». Les chercheurs soulignent que les premiers « ne se sentent pas totalement assistés par leurs familles, même s'ils s'estiment assez d'accord avec l'idée d'être coupables en cas d'échec universitaire », les seconds « estiment qu'ils doivent rendre sur le plan de la réussite scolaire ce qu'ils reçoivent en termes de ressources. » (p.63-65).

De fait, l'aide financière apportée par les parents aux étudiants décohabitants ou semi-décohabitants durant les études permet d'accroître ou de conserver un lien familial marqué.

Tableau 7 : Fréquence du retour chez les parents selon le mode d'habitation et le niveau d'études

Variables	Modalités	Non, jamais	Oui, 1 week-end par mois	Oui, 2 à 3 week-ends par mois	Oui, plus rarement	Oui, tous les week-ends
Mode d'habitation	Semi-décohabitants			47,0 %		53,0 %
	Décohabitants	45,0 %	31,0 %		24,0 %	
Niveau d'études	Bac +1	17,5 %	14,0 %	23,0 %	10,5 %	35,0 %
	Bac +2	20,5 %	16,0 %	23,0 %	11,5 %	29,0 %
	Bac +3	26,0 %	17,0 %	22,0 %	13,0 %	22,0 %
	Bac +4	32,0 %	20,0 %	19,0 %	15,0 %	14,0 %
	Bac +5	32,0 %	21,0 %	16,5 %	19,0 %	11,5 %
Ensemble		24,5 %	17,0 %	21,0 %	13,5 %	24,0 %

Champ : Ensemble des semi-décohabitants et des décohabitants (n = 8 468)

Lecture : 53 % des étudiants semi-décohabitants déclarent rentrer chez leurs parents tous les week-ends

Ce qu'il faut retenir

Un accès progressif vers l'indépendance résidentielle

Lors de la précédente enquête menée en 2021 dans un contexte de pandémie, le rapport au logement avait été quelque peu modifié du fait des retours de nombreux étudiants au domicile parental. En 2024, la situation a évolué et les étudiants tendent à nouveau vers l'indépendance résidentielle d'avant confinement. Ainsi, la typologie des logements occupés par les étudiants est proche de celle décrite en 2017. En effet, plus de trois étudiants sur quatre (78,5 %) ont quitté le domicile de leurs parents pour poursuivre leurs études en 2024 (contre 74,9 % en 2021 et 78,5 % en 2017). Cette autonomie résidentielle croît avec l'avancée en âge. Mais d'autres critères comme l'éloignement géographique contraint par la poursuite d'études, peuvent expliquer également cette décohérence totale ou partielle.

Les plus jeunes vivent plus souvent au domicile des parents ou de l'un d'eux (30 %) et dans les résidences universitaires (18 %) alors que la grande majorité des étudiants plus âgés (23 ans et plus) se tournent davantage vers des logements indépendants (68 %) pour y vivre seul (54 %), en couple (20,5 %) ou en colocation (23,5 %). Si le retour à l'autonomie résidentielle semble acté, le taux d'étudiants rencontrant des difficultés de logement continue de croître, puisqu'il est de 16 % en 2024 quand il était de 10,3 % en 2017. Plus de neuf étudiants sur dix (92 %) apprécient globalement leur logement en 2024. Leur satisfaction se porte notamment sur le cadre de vie, les conditions de travail, la superficie de leur logement et par la proximité avec le lieu d'études. Cependant, les étudiants logés en résidences universitaires, bien que très satisfaits de la proximité avec leurs lieux d'études, sont les plus critiques quant à la superficie du logement, sa qualité d'isolation phonique et ses équipements de confort.

Les conditions de logement peuvent aussi révéler des situations de grande précarité. Ainsi en 2024, 0,5% des étudiants ne disposaient pas de logement et 3% ont bénéficié d'un logement d'urgence durant l'année universitaire 2023-2024.

Le logement est le poste de dépense le plus élevé des étudiants et peut être un frein à la poursuite d'études. L'émancipation des étudiants vis-à-vis des parents est donc un processus long et ils ne sont pas forcément totalement indépendants vis-à-vis de leurs parents pour la majorité d'entre eux. Le rythme des retours au sein du foyer familial reste très régulier et s'estompe avec l'âge.

Pour aller
plus loin...

- Amiard H., Bonnal, L., 2012, « Bien dans ma résidence, bien dans mes études », Rapport d'évaluation, Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (AP1 n°490), université de Poitiers, CRIEF, CROUS.
- Belghith F., Bugeja-Bloch F., Couto M.P., Ferry O., Patros T. (2024), « La crise dans le rétroviseur ? Panorama des conditions étudiantes en 2023, OVE Infos, n°48, septembre 2024
- Belghith F., Ferry O., Oton A., (2014), « Le logement étudiant ». Enquête nationale Conditions de vie des étudiants 2013, OVE, Paris.)
- Driant J.C., (2016), « Les étudiants face à la crise du logement dans les territoires », in Giret J.-F. et al. (dir.), Les vies étudiantes. Tendances et inégalités, La Documentation française, Paris.
- Driant J.C., (2011), « les politiques de l'habitat et le creusement des inégalités sociales liées au logement » La Documentation française, Regards sur l'actualité, N° 367, janvier 2011.
- Fondation Abbé Pierre, (2016), « L'Etat du mal logement en France », FAP.
- Maunaye, E., (2016), L'accès au logement autonome pour les jeunes, un chemin semé d'embûches. Informations sociales, 195, 39-47.
- Cicchelli V., Erlich V., (2000), « Se construire comme jeune adulte, Autonomie et autonomisation des étudiants par rapport à leurs familles », Revue des politiques sociales et familiales, p 61 à 77.
- Régnier-Loilier A., (2011), « Situation résidentielle des étudiants et retour au foyer parental le week-end : une marche progressive vers l'indépendance », in Galland O., Verley E. et Vourc'h R. Les mondes étudiants. Enquête « conditions de vie 2010 », La Documentation française, Paris.

Méthodologie

Contexte de l'étude Depuis 2014, les observatoires des deux universités rennaises réalisent tous les trois ans une enquête auprès des étudiants sur leurs conditions de vie, d'études et de santé. Cette enquête s'inspire de celle de l'observatoire national de la vie étudiante (OVE) et permet de mieux connaître le profil des étudiants, leurs modes de vie, leurs projets et les difficultés qu'ils rencontrent. Pour cette 4e édition, l'enquête a été élargie aux antennes délocalisées Saint-Malo, Saint-Brieuc et Lannion.

Public interrogé 42 056 étudiants des deux universités (y compris l'IEP et l'ENS) représentant six domaines de formation de niveau L1 à M2 ont été enquêtés : Arts, lettres, langues et communication (ALLC) ; Sciences humaines et sociales (SHS) ; Santé ; Droit, économie, gestion (DEG) ; Sciences et technologies (S&T) et Sciences et techniques des activités physiques et sportives (STAPS). Ont été inclus : les étudiants inscrits dans un cursus de Santé de la 1re à la 6e année, de BUT et de licence professionnelle. Les étudiants de CPGE et d'écoles paramédicales inscrits à l'Université ont également été interrogés.

Les doctorants, les étudiants en reprise d'études ou encore les inscrits en télé-enseignement, constituant des populations spécifiques, n'ont pas été enquêtés. Ce choix méthodologique permet d'exclure de la population des personnes dont les conditions de vie pourraient être plus proches de celles d'actifs que d'étudiants.

Déroulement de l'enquête Fin mars 2024, les étudiants concernés ont reçu sur leurs adresses électroniques (étudiantes et/ou personnelles) un lien leur permettant de répondre au questionnaire en ligne. Fin mai 2024, après avoir effectué plusieurs relances, 10 833 étudiants ont répondu (soit un taux de réponses de 25,8 %). Si l'échantillon est proche de la population globale enquêtée (données administratives : APOGEE) concernant certaines variables (niveau d'études, nationalité, etc.), des disparités assez importantes ont été retrouvées sur d'autres variables. Afin d'améliorer la représentativité de l'échantillon, nous avons donc effectué un redressement sur deux variables : le sexe et le domaine de formation.

Contact

Observatoire des parcours étudiants
et de l'insertion professionnelle
Université Rennes 2

Sylvie Dagorne

+33 2 99 14 14 59

sylvie.dagorne@univ-rennes2.fr

Crédits

Etude et rédaction

Sylvie Dagorne | OPEIP Université Rennes 2

Photographies

Frédéric Obé - Dircom | Université de Rennes
| Rennes Ville et Métropole

Mise en page & impression

Vincent Clavot - Dircom | Université de Rennes
Matthieu Denize - SOIE | Université de Rennes



Enquête réalisée avec le soutien de :

